Montréal, prix \$1.00. Histoire statutaire des chemins de fer à vapeur et à l'électricité du Canada, 1836-1937—compilée par Robert Dorman, prix \$3.00. Corcondance de la loi des chemins de fer et de ses modifications; la loi des transports et autre législation connexe, prix 50 cents.

Services des Canaux.—*Canaux du Canada, prix 10 cents. *Loi et règlements (canaux), prix 10 cents. Canal maritime de Welland, 1934, prix 10 cents.

Services maritimes.—Convention internationale pour la sûreté de la vie en mer, prix 25 cents. Convention internationale concernant les lignes de charge, etc., prix 50 cents. Liste de navigation (bilingue), † prix 50 cents. Règlements concernant l'expédition du bétail du Canada, prix 10 cents. Règlements concernant le transport de pontée de bois de charpente, prix 10 cents. Règlements concernant l'examen des marins et autres pour le certificat d'efficacité aux sauveteurs, prix 10 cents. (Disponibles chez l'Imprimeur du Roi, Ottawa)—Liste de phares, etc., au Canada:—(a) Côte du Pacifique, prix 15 cents; (b) Côte de l'Atlantique, prix 35 cents; (c) Eaux intérieures, prix 25 cents. *Règlements, quais du Gouvernement au Canada, prix 10 cents. Renseignements sur le chenal maritime du fleuve St-Laurent à partir de Pointe-au-Père jusqu'à Montréal avec tables de marée. De Montréal au lac Ontario et à la rivière Ottawa (bilingue), prix 25 cents. Expédition à la baie d'Hudson, N. B. McLean, directeur en charge, 1927-28, prix 50 cents. *Règlements pour la gouverne des ports publics au Canada, prix 10 cents. *Lois et règlements concernant l'examen des maîtres et seconds de la marine marchande pour les certificats de compétence de long-courrier (examen 1), prix 25 cents. *Lois et règlements concernant l'examen des maîtres et seconds des navires canadiens côtiers et fluviaux, prix 10 cents. *Lois internationales de la route, prix 10 cents. *Lois de la route sur les Grands Lacs, prix 10 cents. Loi du transport des marchandises par eau, 1936, prix 10 cents. Règlements concernant le chargement et le transport de cargaisons de grain, prix 10 cents. *Instructions relatives à l'inspection des chaudières et de la machinerie des bateaux à *Règlements concernant les appareils de sauvetage, prix 10 cents. *Rèvapeur, prix 10 cents. glements concernant l'inspection des coques et de l'outillage des bateaux à vapeur, prix 10 *Règlements concernant l'émission de certificats d'ingénieur-mécanicien, prix 10 cents. Règlements concernant l'examen des mécaniciens, prix 10 cents. Règlements concernant les extincteurs, prix 10 cents. *Lois sur la ligne de charge pour les bateaux navigant sur les lacs ou les fleuves, prix 10 cents. *Lois générales sur la ligne de charge, prix 10 cents. *Règlements relatifs à la protection des débardeurs contre les accidents, prix 10 cents. Formation à la marine marchande.

Services de l'Air.—(Disponibles chez le contrôleur de la Radio, Ottawa.) *Extraits de la loi de la radio, 1938, et règlements émis en vertu d'icelle avec référence aux postes amateurs d'expérimentation. *Extraits de la loi de la radio, 1938, et règlements émis en vertu d'icelle gouvernant l'installation et l'opération d'appareils récepteurs privés pour la réception des programmes rédiophoniques. Sommaire de la procédure d'examen pour les certificats commerciaux de compétence en radio. Avis aux marins sur l'aide de la radio à la navigation. Liste des postes radiophoniques au Canada, prix 10 cents. Carte de conversion des kilocycles en mètres, prix 10 cents. Carte montrant les postes radiophoniques comme aide à la navigation, prix 25 cents. Manuel du Ministre des Postes britannique pour les sansflistes, revisé conformément aux règlements internationaux de la télécommunication (revision du Caire, 1938), prix 25 cents. Extraits de la loi de la marine marchande du Canada et règlements en vertu d'icelle et de la Convention internationale pour la sûreté de la vie en mer concernant l'équipement radiophonique sur les bateaux, prix 10 cents. (Disponibles chez l'Imprimeur du Roi. Imprimerie Nationale, Ottawa.) *La loi de la radio, 1938, prix 10 cents. Loi de la radio, 1938, et règlements en vertu d'icelle, prix 10 cents. Convention internationale de Madrid sur les télécommunications, 1932, avec les règlements généraux de radio-communication (revision du Caire, 1938), y annexés, prix \$1. Bulletin n° 2 (1934), prix 15 cents. (Disponibles chez le contrôleur de l'aviation civile, Ottawa.) *Règlements de l'air, 1938, avec amendements jusqu'au 9 déc. 1939, prix 10 cents. Circulaires d'information aux pilotes-civils et propriétaires d'avions—revisées annuellement. Entraînement pour l'aviation civile, conditions de l'émission et instructions aux postulants. Règlements de l'air, 1938, avec amendements jusqu'au 9 déc. 1939, prix 10 cents. Circulaires d'information aux pilotes-civils et propriétaires d'avions—revisées annuellement.

[†] On peut aussi l'obtenir chez l'Imprimeur du Roi, Ottawa.